

PROCÈS-VERBAL DE LA RÉUNION RÉGULIÈRE
DU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT
TENUE LE 6 OCTOBRE 2021
EN VISIOCONFÉRENCE

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE

Madame Sylvie Chicoine propose l'ouverture de l'assemblée à 19h02.

2. PRISE DE PRÉSENCES

Parents :

Ange Claude Bigilimana
Manoucheka Deshommes
Mélanie Provost
Patrick Côté
Mélanie Meese
Dominique Roy-Hall

Membre de la communauté:

Paul François Asselin

Absences :

Personnel enseignant :

Vanessa Beaudoin
Joviane Bédard
Isabelle Bruneau
Nancy Beauchemin

Personnel de l'école :

Mélanie Clark
Mélanie Girard

Sont également présents :

Sylvie Chicoine, directrice
Peggy Blais, directrice adjointe
Annie Rhéaume-Bouchard, secrétaire

3. VÉRIFICATION DU QUORUM

Nous avons quorum. Tous les membres sont présents. Monsieur Patrick Côté est en retard.

4. PRÉSENTATION DES MEMBRES

Les membres se présentent à tour de rôle.

La direction les remercie de leur présence et de leur implication au CÉ. Elle explique que leur contribution permet de bonifier les divers dossiers et la réflexion de certains sujets.

Elle rappelle que toutes les décisions sont prises dans le meilleur intérêt de tous les élèves.

Les cas individuels et la gestion du personnel ne seront pas traités sur cette plateforme. Cela appartient à l'école, c'est la responsabilité de la direction.

Madame Marie-Carmel Merise, qui est actuellement membre substitut, sera invitée comme membre officiel puisqu'il manque un membre parent au conseil d'établissement.

5. QUESTION DE LA SALLE

Aucun public

6. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Madame Sylvie Chicoine fait la lecture de l'ordre du jour.

On ajoute le point 13.1 – Communication parents / enseignants.

Il est proposé par madame Mélanie Provost d'adopter l'ordre du jour tel que déposé.

7. ÉLECTION DU OU DE LA PRÉSIDENT(E)

Madame Sylvie Chicoine présente le rôle du président ou de la présidente. Le membre doit être un parent. Il prépare l'ordre du jour en collaboration avec la direction soit par courriel ou en personne, anime les rencontres et peut recevoir des appels des parents.

Après quelques échanges entre les membres, il est proposé par monsieur Paul François Asselin d'élire monsieur Ange Claude Bigilimana comme président du CÉ.

Élu à l'unanimité.

CE 130-21-01

8. ÉLECTION DU OU DE LA VICE-PRÉSIDENT(E)

Madame Chicoine présente le rôle du ou de la vice-présidente. Celui-ci prendra la relève du président s'il y a absence ou démission de ce dernier.

Il est proposé par madame Dominique Roy-Hall de proposer monsieur Patrick Côté comme vice-présidente du CÉ.

Élu à l'unanimité.

9. ADOPTION ET SUIVI DU PROCÈS-VERBAL DU 9 JUIN 2021

La rencontre du 9 juin 2021 s'est déroulée en visioconférence.

- 7.1.2 : Plan de lutte. Un dépliant a été déposé sur la nouvelle page internet de l'école.
- 7.2.4 : Campagne de financement. Madame Sylvie Chicoine est en contact avec monsieur Éric Lemay pour une campagne de financement en faisant la vente de pains. Elle aura une rencontre avec lui vendredi.
- 8.1.1 : Inscription Mozaïk. À partir du 2 novembre, les parents pourront déclarer l'absence de leur enfant par le portail Mozaïk. Les bulletins et la première communication seront également sur ce portail. Une version pour cellulaire est à la disposition des parents.
- 8.3.2 : Madame Mélanie Provost se demande si monsieur Ange Claude Bigilimana a fait un suivi au niveau du comité de parents sur les services de stimulation en langage qui sont offerts à Repentigny pour les gens de La Plaine.

Il est proposé par Monsieur Patrick Côté d'adopter l'ordre du jour tel que déposé.

10 ÉTUDE DES DOSSIERS :

10.1 Dossiers de consultation et prise de décision

10.1.1 Approbation du plan d'action du C.É. pour 2021-2022

La direction explique aux membres que l'action majeure du CÉ cette année sera la sécurité autour de l'école. Il y aura également des décisions à prendre concernant les campagnes de financement. On est ouvert aux propositions des membres pour des projets. Monsieur Patrick Côté propose un réaménagement complet de la cour d'école. La direction explique que nous avons des budgets octroyés par le ministère pour l'aménagement de la cour de l'école (Mesure 15023 – À l'école on bouge 30 000\$). Une partie du lignage de la cour a été fait l'an passé et on regarde pour l'installation d'un mini terrain de basketball. On souhaite également l'installation d'un module de jeux pour les élèves de 4 ans dans le parc et un mini terrain synthétique. Il faut l'approbation de la ville pour ces projets.

On discute à nouveau de la classe extérieure. On proposera à la ville de l'installer dans le parc à côté l'école. Une demande de financement a été faite à la Fondation Desjardins. La CSQ pourrait aussi nous aider dans ce projet selon madame Mélanie Provost.

Madame Nancy Beauchemin propose également un petit parcours d'hébertisme dans le parc ainsi qu'un espace clôturé pour les petits. C'est un projet qui doit aussi être approuvé par la ville.

Tous les projets semblent intéressants, mais il faudra choisir. Monsieur Ange Claude propose aux membres de voter pour ces différents projets en utilisant un formulaire FORMS.

Il est proposé par madame Dominique Roy-Hall d'approuver le plan d'action du CÉ pour 2021-2022.

CE 130-21-04

10.1.2 Approbation du calendrier des rencontres

Madame Sylvie Chicoine présente le calendrier des rencontres. Par tradition les rencontres ont toujours lieu un mercredi.

Il est proposé par monsieur Paul François Asselin d'approuver le calendrier des rencontres pour l'année 2021-2022.

CE 130-21-05

10.1.3 Approbation des règles de régie interne

Madame Sylvie Chicoine fait un résumé des règles de régie interne du conseil d'établissement. Ces règles ont été révisées l'année dernière et elles peuvent être modifiées à la demande des membres. Une modification est proposée par monsieur Patrick Côté.

- Au point 14 : Lorsqu'une rencontre se déroule en mode virtuel, un message informatif est envoyé aux parents afin d'éviter que les gens qui voudraient assister à la rencontre ne se déplacent pour rien.

Il est proposé par madame Manoucheka Deshommes d'approuver les règles de régie interne.

CE 130-21-06

10.1.4 Adoption du budget de fonctionnement du conseil d'établissement (art.66)

La direction explique que le budget est de 500 \$. Ce budget est octroyé dans les règles budgétaires du CSSDA. Le président, monsieur Ange Claude Bigilimana remercie la direction pour les cartes-cadeaux de Benny qui ont été distribuées aux membres à la fin de l'année dernière. Cette année, il propose de prendre cette somme pour récompenser des élèves en difficulté. La direction explique que cette récompense pourrait être associée aux certificats de progression des élèves.

Monsieur Paul François Asselin ajoute que nous pourrions choisir de payer une activité spéciale pour ces élèves en plus d'un certificat-cadeau. Madame Joviane propose un cornet de crème glacée accompagné d'une marche de santé. C'est une belle activité peu coûteuse et appréciée des élèves. Peu importe la récompense choisie, les membres désirent que l'on mentionne que celle-ci provient du conseil d'établissement.

Il est proposé par Mélanie Provost d'adopter le budget de fonctionnement du conseil d'établissement tel que présenté.

CE 130-21-07

10.1.5 Membres de la communauté

Monsieur Paul François Asselin, ancien parent de l'école, a manifesté de l'intérêt à faire partie du conseil d'établissement pour une 3^e année consécutive. Il assistera donc à toutes les rencontres.

Il est proposé par monsieur Patrick Côté d'accepter monsieur Paul François Asselin comme membre de la communauté.

CE 130-21-08

10.1.6 Approbation des frais en concentration musicale

La direction nous donne le coût total de la concentration musicale pour l'année 2021-2022. Nous avons reçu plus d'inscriptions que l'an dernier. Un total de 113 élèves sont inscrits pour cette année. Trois versements sont prévus pour un total de 398 \$. Deux versements de 150 \$ et un de 98 \$ seront facturés aux parents avant et après la période des fêtes.

Madame Mélanie Meese trouve qu'il serait intéressant d'obtenir des statistiques concernant le nombre d'élèves qui poursuivent en musique au secondaire. Nous tenterons d'obtenir ces informations pour la prochaine rencontre.

Il est proposé par Mélanie Meese d'approuver les frais en concentration musicale.

CE 130-21-09

10.2 Dossiers d'information

10.2.1 Sorties éducatives 2021-2022 (art.87)

Mme Sylvie Chicoine explique aux membres qu'il peut y avoir des sorties scolaires cette année, mais aucune contribution des parents ne doit être

demandée. Le ministère a versé des subventions pour les sorties culturelles (20\$) et pour l'école inspirante (toute autre sortie qui n'est pas au catalogue de la culture – 17\$). De plus la mesure 15021 - Soutien additionnel à la consolidation des apprentissages et à l'engagement scolaire des élèves en contexte COVID peut servir à combler le manque de fonds pour le transport en autobus (entre 6 et 9\$).

Malheureusement, à cause du manque de chauffeur et de l'augmentation des coûts, les sorties à l'extérieur de l'école sont très difficiles à organiser.

Les sommes versées au départ étaient un peu plus importantes, mais la direction a choisi d'en prendre une partie pour organiser des activités récompenses pour l'école ne sachant pas, au moment de faire ce choix, que les sorties extérieures seraient autorisées par la Santé publique. 3 activités récompenses ont été choisies : en sciences (décembre), en musique (février) et une dresseuse de chiens (novembre).

Madame Nancy Beauchemin fait part de sa grande déception pour le manque de sorties extérieures. Monsieur Patrick Côté suggère d'organiser une sortie dans un parc ou autre en prenant l'autobus de la ville. Madame Joviane Bédard trouve cette idée intéressante pour les élèves de 5^e et 6^e année. La direction annonce également qu'une activité financée par la mesure *À l'école on bouge!* peut être organisée dans un milieu naturel.

10.2.2 La journée des enseignants et des TES

Le 30 septembre dernier avait lieu la journée internationale du personnel de soutien. Le mardi 5 octobre a eu lieu la journée mondiale des enseignants. Un dessert leur a été servi afin de souligner leur travail exceptionnel.

10.2.3 Calendrier des réunions du comité de parents 2021-2022

Monsieur Ange Claude Bigilimana sera notre représentant au comité de parents pour 2021-2022. Les rencontres ont lieu le lundi soir, une fois par mois. La prochaine rencontre est le 25 octobre.

10.2.4 Déclaration d'intérêts pour les membres du CÉ

Chaque membre doit compléter les documents remis.

10.2.5 Formation pour les membres

L'an passé, cette formation a eu lieu sous forme de capsules et de fiches thématiques. Madame Sylvie Chicoine enverra un document aux membres concernant le calendrier de formation.

11. SUIVI RÉGULIER

11.1 Service de garde

11.1.1 Journées pédagogiques

Madame Mélanie Clark présente le calendrier des journées pédagogiques. Pour la journée du 8 octobre, 90 enfants se sont inscrits. De ce nombre, 53 enfants vont à la sortie.

Voici les prochains thèmes :

- 8 octobre : *Une journée mystérieuse* (Halloween). Les élèves inscrits à la sortie vont dîner au Boston Pizza et au cinéma.
- 1^{er} novembre : 1 minute pour gagner – plusieurs activités pour faire bouger les élèves.

Les membres débudent une discussion sur la tenue des sorties à l'extérieur de l'école. Certains sont en accord et d'autres moins. Madame Mélanie Provost ne se sent pas à l'aise que le service de garde organise des sorties à l'extérieur de l'école compte tenu de la pandémie et de plusieurs classes qui ont été fermées. Les élèves sont exposés à un risque supplémentaire. Madame Joviane Bédard dit que si la Santé publique a approuvé les sorties extérieures, on ne devrait pas s'inquiéter. Ça fait du bien aux élèves de sortir et de faire des activités différentes. Madame Dominique Roy-Hall pense qu'il est plus risqué de faire sortir les élèves au SDG où les enfants se mélangent davantage et risquent de se retrouver en isolement que de faire des sorties en bulle-classe. La direction rassure les membres en expliquant que les règles sanitaires sont suivies à la lettre.

Monsieur Ange Claude Bigilimana dit qu'on n'a pas fini avec ce virus et qu'il va falloir apprendre à vivre avec. Il partage l'opinion de tous, mais si la Santé publique n'interdit pas les sorties alors mieux vaut en profiter. Monsieur Paul François Asselin est d'accord. Il y a des risques, mais pas davantage que dans la vie de tous les jours. Il remercie les membres du personnel pour leur travail exceptionnel.

Madame Nancy Beauchemin remercie madame Mélanie Clark et son équipe d'organiser des activités intéressantes pour les élèves qui ne participent pas aux sorties. Madame Dominique Roy-Hall souligne que les activités thématiques sont vraiment appréciées par les élèves.

11.2 Concentration musicale

Madame Peggy Blais annonce que la rencontre de parents qui a eu lieu la semaine dernière s'est très bien déroulée. Cette rencontre était, pour la première fois, destinée aux parents des nouveaux élèves en concentration musicale. Des élèves du programme ont joué de la musique à l'arrivée des parents. Seulement 15 à 20 parents se sont présentés pour cette soirée, ce qui leur a permis de visiter les locaux de piano.

Pour le spectacle qui aura lieu les 4 et 5 mai 2022, la salle de l'école secondaire Des Rives a été réservée. 3 scénarios ont été élaborés afin de se préparer à toute éventualité :

- 1- Un concert avec les élèves en concentration musicale seulement.
- 2- Un concert avec les élèves de 2^e, 4^e, 6^e année et les élèves de concentration musicale.
- 3- Un concert avec les élèves de 6^e année et les élèves en concentration musicale.

Les pratiques musicales ont débuté le 4 octobre pour 4 midis par semaine. Celles-ci sont offertes aux élèves qui dînent à l'école.

11.3 Comité des parents

Monsieur Ange Claude Bigilimana nous fait un résumé de la rencontre du comité de parents qui a eu lieu la semaine passée. Il a été question au cours de cette rencontre :

- Élections des membres du comité
- Projet du CIUSSS – Lanaudière. Projet pilote *Aire ouverte*. C'est un service gratuit offert aux jeunes de 12 à 25 ans qui leur permet de consulter facilement un travailleur social ou une infirmière pour les écouter, les accueillir et les aider à trouver des solutions.
- Rapport annuel du comité de parents
- Mise à jour de la situation COVID avec M. Joly. La situation est stable. Le MEES privilégie de garder les classes ouvertes le plus possible.
- Bons coups : l'école Jean XIII a organisé une course en couleur comme activité de financement.

11.4 Activités à l'école

La direction informe que le début de l'année s'est très bien passé malgré la situation pandémique. Voici les activités qui ont eu lieu jusqu'à maintenant :

- Le Grand petit déjeuner du Geai-Bleu.
- Activités d'Halloween : Des activités sont prévues à l'horaire de l'école. Le super Bingo de la directrice adjointe ne sera pas animé par madame Peggy Blais puisqu'elle sera absente lors de cette journée. Il est possible que quelqu'un d'autre prenne la relève.
- On implante graduellement l'application Moozoom à l'école.
- Les tests rapides sont prêts à être utilisés. Le personnel volontaire a été formé.
- École de la vue : Le dépistage visuel gratuit des élèves du préscolaire 4 et 5 ans aura lieu le 13 octobre.
- Comité vert : Plusieurs équipes d'élèves sont impliquées dans différents projets du comité vert.
- Course à pied/marche : Des élèves de 5^e et 6^e année vont courir/marcher pendant 30 minutes régulièrement le matin afin de favoriser la santé physique et la disposition à apprendre.

12 INFORMATION DU OU DE LA PRÉSIDENT(E)

Le président espère que les membres ont passé de belles vacances! Il est content de nous retrouver pour cette nouvelle année scolaire. Il rappelle aux membres qu'il est important de ne pas prendre personnel les différentes discussions qui ont lieu au conseil d'établissement. Celles-ci ont lieu dans l'intérêt des élèves.

Monsieur Ange Claude Bigilimana est ambassadeur de l'ordre des ingénieurs pour les jeunes. Il pourrait venir ou envoyer quelqu'un pour parler de la profession d'ingénieur aux élèves.

Il remercie l'équipe-école pour la belle rentrée scolaire.

13 QUESTIONS DIVERSES

13.1 Communication parent/enseignant

Monsieur Patrick Côté souligne le fait que trop de moyens de communication différents sont utilisés par l'école (Dojo, Seesaw, Classkraft, courriels, etc.). Il se demande si c'est possible de regrouper ces moyens pour en faire moins.

Madame Sylvie Chicoine explique qu'un choix de plateformes a déjà été fait par l'école afin de simplifier le tout.

Voici les moyens de communication utilisés par l'école :

- *Teams* pour l'enseignement en ligne
- *Seesaw* pour les enseignantes au préscolaire
- *Dojo* pour les enseignants du primaire
- *Mozaïk* pour les bulletins, inscriptions et absences des élèves. – Application imposée par le CSSDA

Elle va vérifier pour l'utilisation de *Classkraft* puisque ce n'est pas une application qui a été choisie par l'école.

Monsieur Patrick Côté trouve que ça devient un irritant quand on a plus d'un enfant dans l'école. Madame Mélanie Provost apprécie ces applications qui permettent de voir des vidéos et des photos de ses enfants à l'école sans trop utiliser de données.

Pour terminer, monsieur Ange Claude rappelle qu'il ne faut pas oublier l'idée de faire un BBQ comme campagne de financement.

14 DATE DE LA PROCHAINE RENCONTRE 10 NOVEMBRE 2021

15 LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

Il est proposé par Ange Claude Bigilimana de lever la séance à 21h30.

Le président,

La directrice,



Ange Claude Bigilimana



Sylvie Chicoine